



Office de tourisme des Pyrénées Ariégeoises

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1^{er} juillet 2022

16h

Tarascon-sur-Ariège



PYRÉNÉES
ARIÉGEOISES
TOURISME



ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE :

1. Modification des statuts

Projet de modifications des statuts
(3 articles / 25)

- Articles 16, 20 et 21

1. Modification des statuts

...	
TITRE IV : ATTRIBUTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Projet modification
Article 16	Article 16
<p>Le conseil d'administration est chargé de la mise en œuvre des orientations arrêtées par l'assemblée générale, détermine le montant des cotisations et des prestations de services.</p>	Idem
<p>Il peut donner des consignes écrites et détaillées à son bureau pour la gestion des affaires courantes.</p>	Idem
<p>Le conseil d'administration doit présenter chaque année lors de l'assemblée générale son rapport d'activités détaillé accompagné du bilan et compte de résultats de l'année écoulée, son plan d'actions à venir et accompagné du budget prévisionnel.</p>	Idem
<p>Le conseil d'administration est convoqué par le président toutes les fois qu'il le juge nécessaire ou sur la demande écrite de la moitié de ses membres.</p>	Idem
<p>Les convocations sont faites, sauf cas d'exception, 8 jours avant la date prévue et adressées par voie électronique ou courrier postal.</p>	
<p>Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents et représentés.</p>	
<p>La voix du Président est prépondérante en cas d'égalité des voix.</p>	
<p>Tout membre du conseil d'administration peut donner procuration à un autre membre du conseil. Chaque membre peut détenir deux procurations.</p>	Idem
<p>Il est tenu obligatoirement un registre de procès-verbaux de séance. Le procès-verbal est signé par le président ou le secrétaire, transmis aux membres du conseil d'administration qui peuvent y apporter des modifications lors de la demande d'approbation au conseil suivant.</p>	Idem
	<p>Il peut se réunir en présence et / ou à distance en visioconférence</p>

1. Modification des statuts

...	
TITRE V : FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Projet modification
Article 20	Article 20
L'assemblée générale ordinaire est composée de tous les membres indiqués à l'article 5, à jour de cotisation.	Idem
Tous les membres à jour de cotisation peuvent participer au vote.	Idem
L'Assemblée générale ne peut délibérer valablement que si 10% des membres sont présents ou représentés.	Idem
Lorsque le Quorum n'est pas atteint, les membres seront convoqués par le président dans les huit jours qui viennent avec le même ordre du jour et délibérera quel que soit le nombre de membres présents.	Idem
Le vote par procuration est admis. Chaque membre de l'assemblée plénière ne peut détenir plus de deux pouvoirs.	Idem
Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents et représentés.	Idem
L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an et toutes les fois qu'elle est convoquée par le président ou sur demande écrite du tiers de ses membres dont elle se compose.	Idem
Les membres sont convoqués par le président huit jours avant la date prévue par courriel ou pli postal.	Idem
L'ordre du jour est indiqué systématiquement sur la convocation.	Idem
Le président peut inviter à siéger avec voix consultative toute personnalité dont la présence lui paraît utile.	Idem
L'assemblée générale entend le compte rendu d'activités et le rapport financier. L'assemblée générale doit ensuite approuver ces éléments et étudier toutes questions qui auraient été inscrites en complément à l'ordre du jour.	Idem
L'assemblée générale procède également à l'élection des membres du conseil d'administration.	Idem
Toute proposition émanant d'un membre de l'association et destinée à être soumise à l'assemblée générale doit être adressée par écrit au président au moins un mois avant la date de l'assemblée générale.	Idem
	<p style="color: red;">L'assemblée générale peut se réunir en présence et / ou à distance en visioconférence</p>

1. Modification des statuts

...	Projet modification
<p>Article 21</p> <p>Sur demande du conseil d'administration après en avoir valablement délibéré, où de la moitié de ses membres à jour de cotisation, une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le président, huit jours avant la date fixée.</p> <p>L'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire doit être indiqué sur la convocation.</p> <p>Les membres empêchés pourront se faire représenter par un autre membre de l'association au moyen d'un pouvoir écrit.</p> <p>Comme pour une assemblée générale ordinaire, chaque membre ne peut détenir plus de deux pouvoirs.</p> <p>Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents et représentés.</p>	<p>Article 21</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>L'assemblée générale extraordinaire peut se réunir en présence et / ou à distance en visioconférence</p>
<p>...</p> <p>Fait en autant d'originaux que de parties intéressées, plus un original pour l'association et deux exemplaires destinés au dépôt légal.</p> <p>Voté en Conseil d'Administration le 25 septembre 2020 et Assemblée Générale Extraordinaire le 6 novembre 2020.</p> <p>Ax les Thermes, 8 Pages - En quatre exemplaires</p>	<p>Fait en autant d'originaux que de parties intéressées, plus un original pour l'association et deux exemplaires destinés au dépôt légal.</p> <p>Voté en Conseil d'Administration le 17 juin 2022 et Assemblée Générale Extraordinaire le 1^{er} juillet 2022.</p> <p>Ax les Thermes, 8 Pages - En quatre exemplaires</p>

À voter

**Clôture de l'Assemblée Générale
Extraordinaire
et
Ouverture de l'Assemblée
Générale**



ORDRE DU JOUR AG :

1. Rapport Moral
2. Rapport financier 2021 et renouvellement mandat commissaire aux comptes
3. Compte-rendu d'activités 2021 et Plan d'actions 2022
4. Budget 2022
5. Cotisations 2023
6. Questions diverses

1. Rapport Moral

Xavier FUENTES
Président de l'Office de Tourisme

Hiver 2020/2021

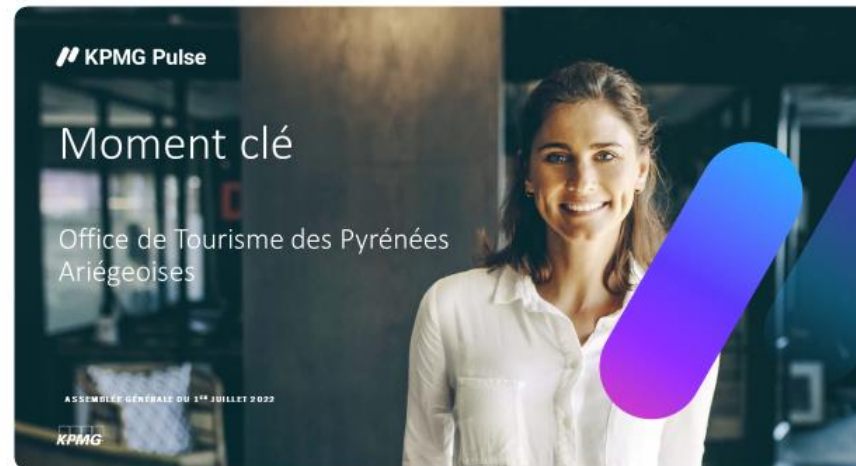
- . Saison qui débute avec un 2nd confinement
- . 24/11 annonce fermeture des remontées mécaniques
- . Janvier mise en place du couvre-feu
- . Nouvelles activités neige, le nordique est redoré
- . Baisse des fréquentations des hébergements de -70%
- . Thermes fermés en Mars
- . 3^{ème} confinement le 3 mai – rayon des 10km
- . -29% de nuitées sur la Haute Ariège (532 222 nuitées)

Eté 2021

- . Saison estivale qui retrouve une allure « classique »
- . Ouverture tardive des établissements
- . Mise en place du pass-sanitaire en haute saison
- . Zone de chalandise de proximité est une chance
- . La diversité de notre offre est appréciée par le public
- . Thermalisme reste fortement impacté
- . +13.2% par rapport à la saison été 2020 (1 102 860 nuitées)

2. Rapport financier 2021 et renouvellement mandat commissaire aux comptes

M Walther
Expert comptable, KPMG



- Vos chiffres clés

La synthèse de votre activité

Office de Tourisme Pyrénées Ariégeoises - Synthèse de l'activité						
en €	Notes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation	Variation en %
Cotisations		12 510	11 970	13 770	540	5%
Ventes de biens et services	1	95 819	124 200	193 146	-28 381	-23%
Produits de tiers financeurs	2	1 049 368	950 399	995 965	98 969	10%
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3	63 413	11 576	19 952	51 837	448%
Utilisations des fonds dédiés		9 990	2 000	264	7 990	400%
Autres produits		117	22	11	94	424%
Produits d'exploitation		1 231 217	1 100 167	1 223 108	131 049	12%
Marchandises consommées		-14 426	-20 507	-15 436	6 081	30%
Autres achats et charges externes	4	-259 420	-219 411	-280 020	-40 009	-18%
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		-47 531	-40 169	-43 300	-7 363	-18%
Salaires, traitements	5	-661 347	-585 065	-661 280	-76 282	-13%
Charges Sociales		-184 239	-132 556	-177 035	-51 683	-39%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations et aux provisions	6	-4 497	-52 332	-51 129	47 835	91%
Report en fonds dédiés				-8 276		
Autres charges		-124	-2 108	-1 040	1 984	94%
Charges d'exploitation		-1 171 585	-1 052 149	-1 237 515	-119 436	-11%
<i>Résultat d'exploitation</i>		<i>59 632</i>	<i>48 018</i>	<i>-14 407</i>	<i>11 613</i>	<i>24%</i>
Produits financiers		212	221	334	-9	-4%
Charges financières		-59	-72	-176	13	-18%
Produits exceptionnels			157		-157	-100%
Charges exceptionnelles		-14	-19	-138	5	27%
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Excédent ou déficit		59 770	48 305	-14 387	11 465	24%
<i>Contributions volontaires en nature</i>		<i>19 800</i>	<i>19 800</i>			
<i>Charges des contributions volontaires en nature</i>		<i>19 800</i>	<i>19 800</i>			

- Vos chiffres clés

La synthèse de votre activité

Commentaires

(1) Baisse Vte Monopoly (2 K€), Solde F/eurs et clts en N-1 fusion (5 K€), Commissions visites hotel etc..(13 K€) et prestations services adhérents (12 K€)

(2) Subventions pour 2021 :

Subvention Occitanie Fonds l'Occal pour **8 451 €** destiné à l'achat de matériel Covid
A cela s'ajoute la subvention Taxe séjour de **2019 pour 52 901.94 €** (J001-2) comptabilisée en 772400 et celle de **2020 pour 36 330.06 €** laissée en 74 car on a les dépenses de communications en face

(3) Reprise de la provision IDR de 51 932 € suite à versements des indemnités retraites versées pour 51 894 €

(4) Dépenses de communication en hausse de 27 K€ (cf subvention ci dessus) , dépenses éditions été pour 9 K€ etc..

(5) Indemnités retraites versées pour 51 K€ , Activité chômage partielle pour 19 K€ en N-1 et exonération cotisations Covid pour 35 K€ en 2021

(6) En 2020 Dotations provision pour risque de reversement des aides perçues soit 38 K€ et dotation IDR pour 14 K€

- Vos chiffres clés

Les charges externes

Office de Tourisme Pyrénées Ariégeoises - Evolution des charges externes

en €	Notes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation	Variation en %
Achats autres		17 415	20 623	22 487	-3 208	-16%
Sous-traitance		861	1 989	1 172	-1 128	-57%
Location et charges locatives	1	13 350	11 404	10 986	1 946	17%
Entretien et réparation maintenance informatique		37 661	39 005	34 119	-1 345	-3%
Assurances		8 467	7 372	7 222	1 095	15%
Honoraires		25 552	26 772	27 514	-1 220	-5%
Publicité et communications	2	87 343	65 888	90 934	21 455	33%
Déplacement et réception	3	6 569	2 205	6 496	4 364	198%
Frais postaux et telecom	4	23 590	18 948	24 173	4 642	24%
Frais bancaires		1 222	1 210	1 182	12	1%
Autres	5	35 966	23 996	53 736	11 970	50%
Total		257 995	219 411	280 020	38 584	18%

Commentaires

- (1) Location d'un local à Vicdessos à compter du mois d'octobre pour 600 € mensuel (point info qui était auparavant à Auzat et déplacé car à Auzat médiathèque)
 (2) participation aux actions de comm de la taxe add de séjour pour 22 188 €
 (3) et (4) Reprise activité et déplacements du personnel, frais postaux etc. (idem N-2)
 (5) dont Formation salarié pour 6 923.84 € (ok rbt reçu)

Malgré la hausse logique des frais généraux suite à la reprise de l'activité on est bien en dessous des frais généraux de 2019

- Vos chiffres clés

Votre bilan : actif

Office de Tourisme Pyrénées Ariégeoises - BILAN ACTIF					
en €	Notes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles		4 691	9 188	3 855	-4 497
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières		1 200			1 200
Actif immobilisé		5 891	9 188	3 855	-3 297
Stocks et encours		17 305	13 121	10 886	4 184
Créances clients, usagers et comptes rattachés		976	14 221	37 075	-13 245
Créances reçues par legs et donations					
Autres	2	123 547	245 230	219 807	-121 683
VMP					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1	513 705	387 425	334 942	126 280
Charges constatées d'avance		14 054	15 113	17 699	-1 059
Actif circulant		669 586	675 110	620 408	-5 524
Frais d'émission des emprunts Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion Actif					
Total Actif		675 478	684 298	624 263	-8 821

Commentaires

(1) La hausse de la trésorerie est notamment liée à la baisse des produits à recevoir que l'on trouve en autres créance (2) ; En effet les subventions à recevoir au 31/12/2020 s'élevaient à 240 812 E contre 122 021 E au 31/12/2021

- Vos chiffres clé

Votre bilan : passif

Office de Tourisme Pyrénées Ariégeoises - BILAN PASSIF					
en €	Notes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Fonds propres sans droit de reprise		218 165	169 862	184 249	48 304
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart des réévaluation					
Réserves et Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		59 770	48 305	-14 387	11 465
Situation nette	1	277 935	218 166	169 862	59 769
Fonds propres consommables					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Autres fonds propres					
Fonds propres		277 935	218 166	169 862	59 769
Fonds dédiés		4 476	14 466	16 466	-9 990
Provisions pour risques et charges	2	226 284	278 216	229 121	-51 932
Emprunts					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		48 107	61 535	39 539	-13 428
Dettes des legs ou donations					
Autres dettes		115 365	105 374	168 835	9 992
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance		3 310	6 542	440	-3 232
Dettes					-68 590
Ecart de conversion Passif					
Total Passif		675 478	684 298	624 263	-8 821

(1) La hausse des fonds propres est liée au résultat de l'année soit 67 K€

(2) Baisse logique de la provision indemnité départ à la retraite compte tenu des départ de 2021

2. Rapport financier 2021

et renouvellement mandat commissaire aux comptes

Contact

- Gilles Walther Manager
Pamiers
- Tél. 06 24 45 33 25
gwalther@kpmg.fr
- Kpmg-pulse.fr

Jordan Glauda

Tél. 05 34 01 33 83
jglauda@kpmg.fr

2. Rapport financier 2021

et renouvellement mandat commissaire aux comptes

Vote du rapport financier 2021
avec attribution de l'excédent aux fonds propres

À voter

Renouvellement du mandat
M Baron
Commissaire aux comptes, SECAR

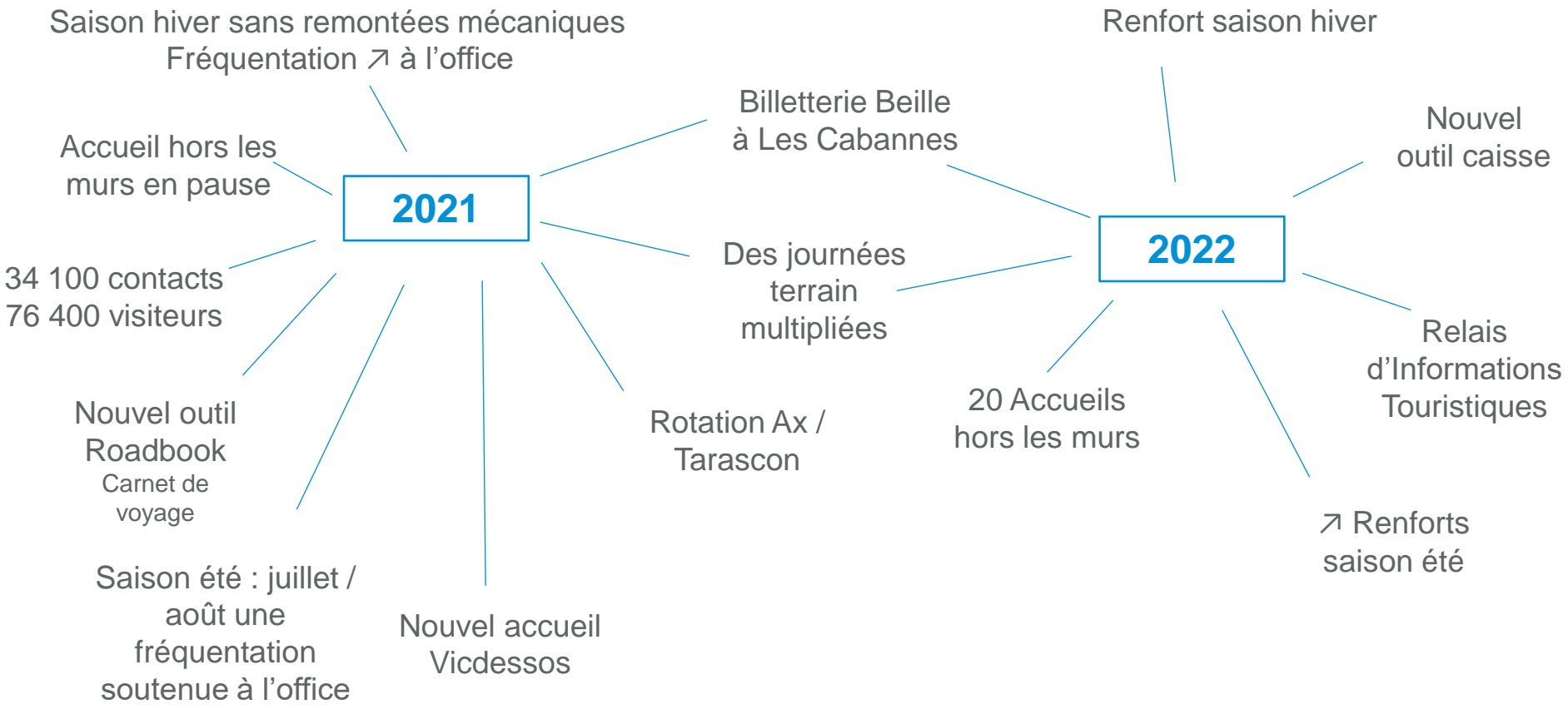
À voter

3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

1. Conseil en séjour et qualité
2. Partenariat
3. Communication
4. Numérique
5. Commercialisation: groupe et place de marché
6. Observatoire et vie de l'association
7. Missions spécifiques
8. Administratif – ressources humaines

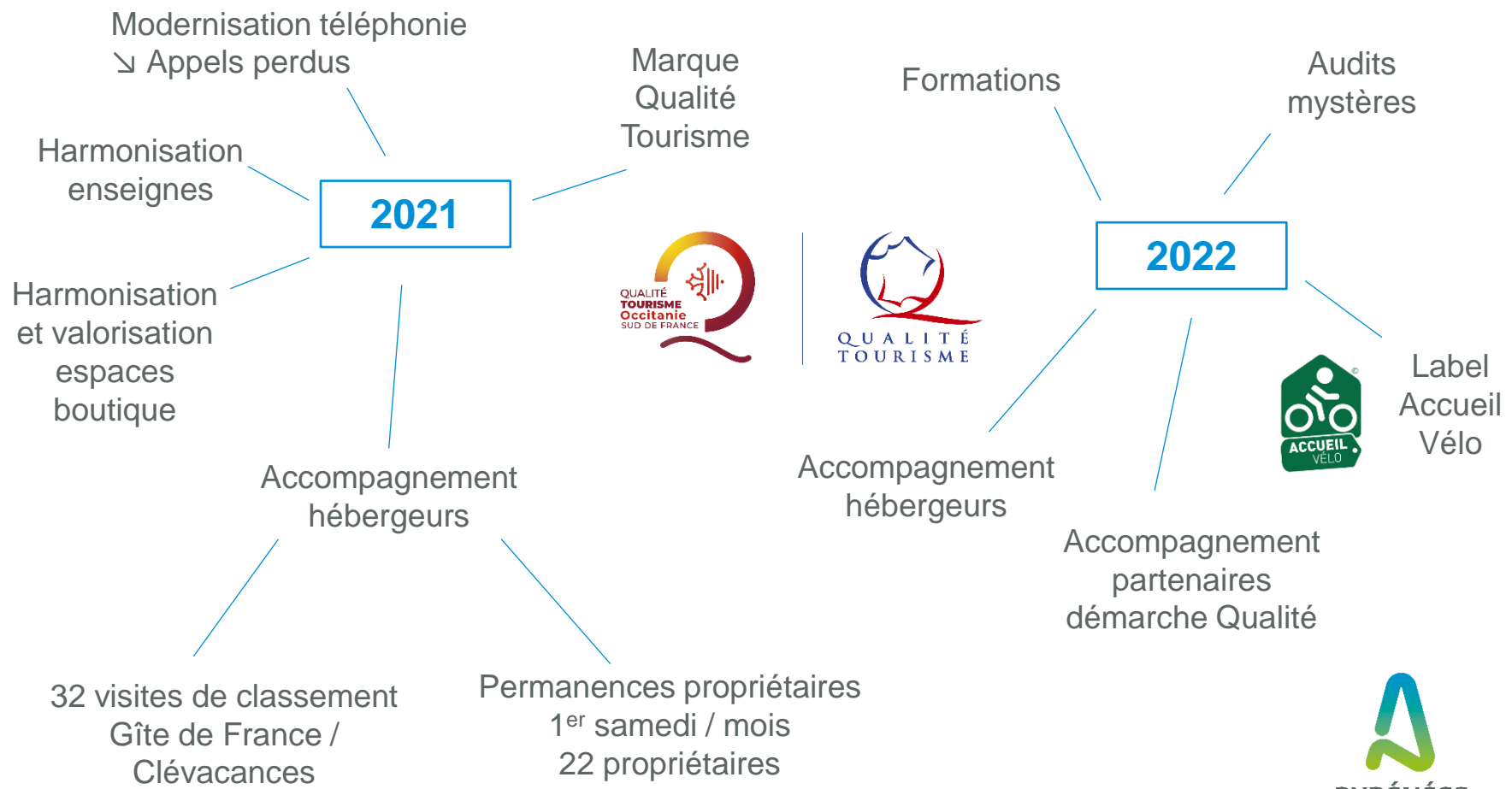
3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

1. Conseil en séjour et Qualité - Aurélia



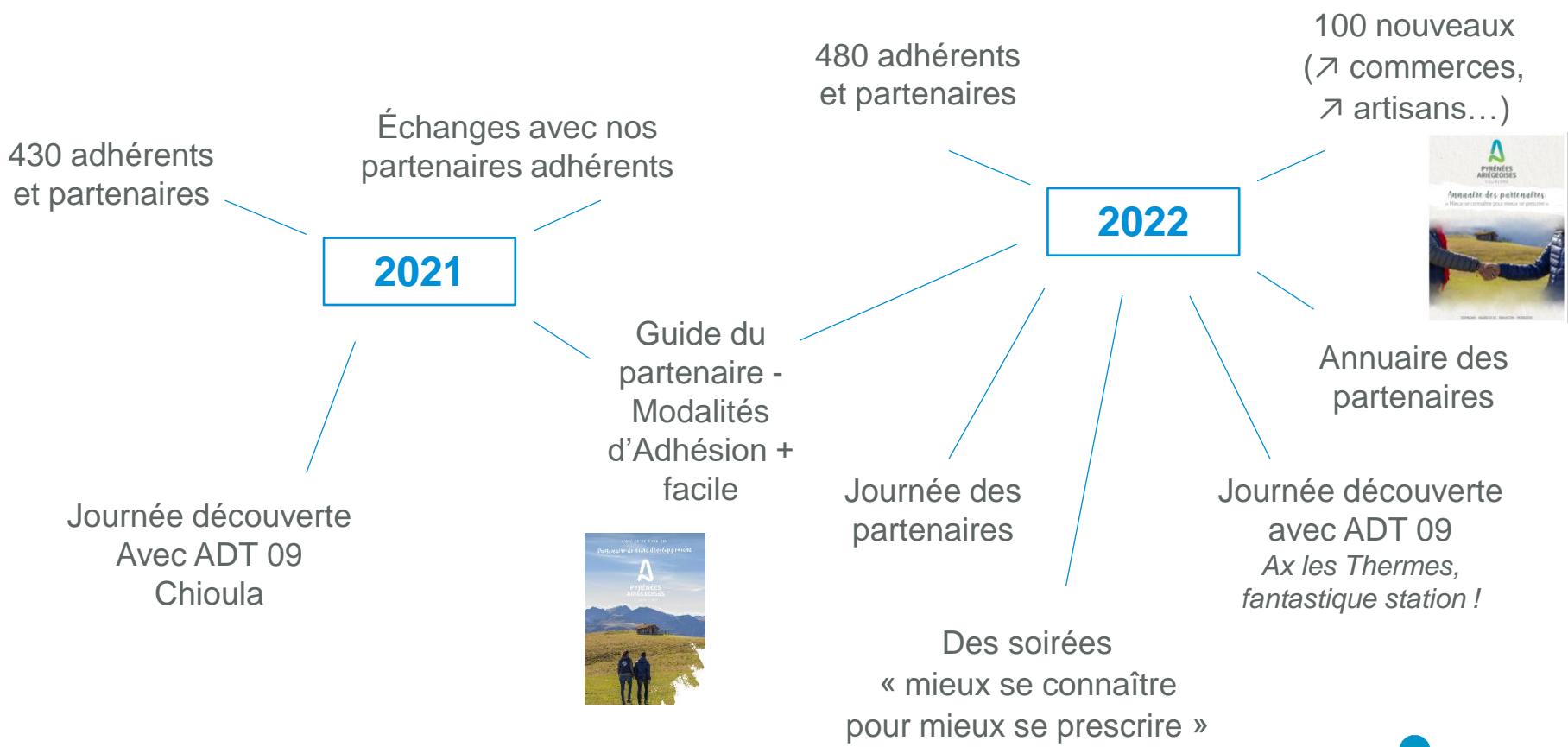
3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

1. Conseil en séjour et Qualité - Aurélia



3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

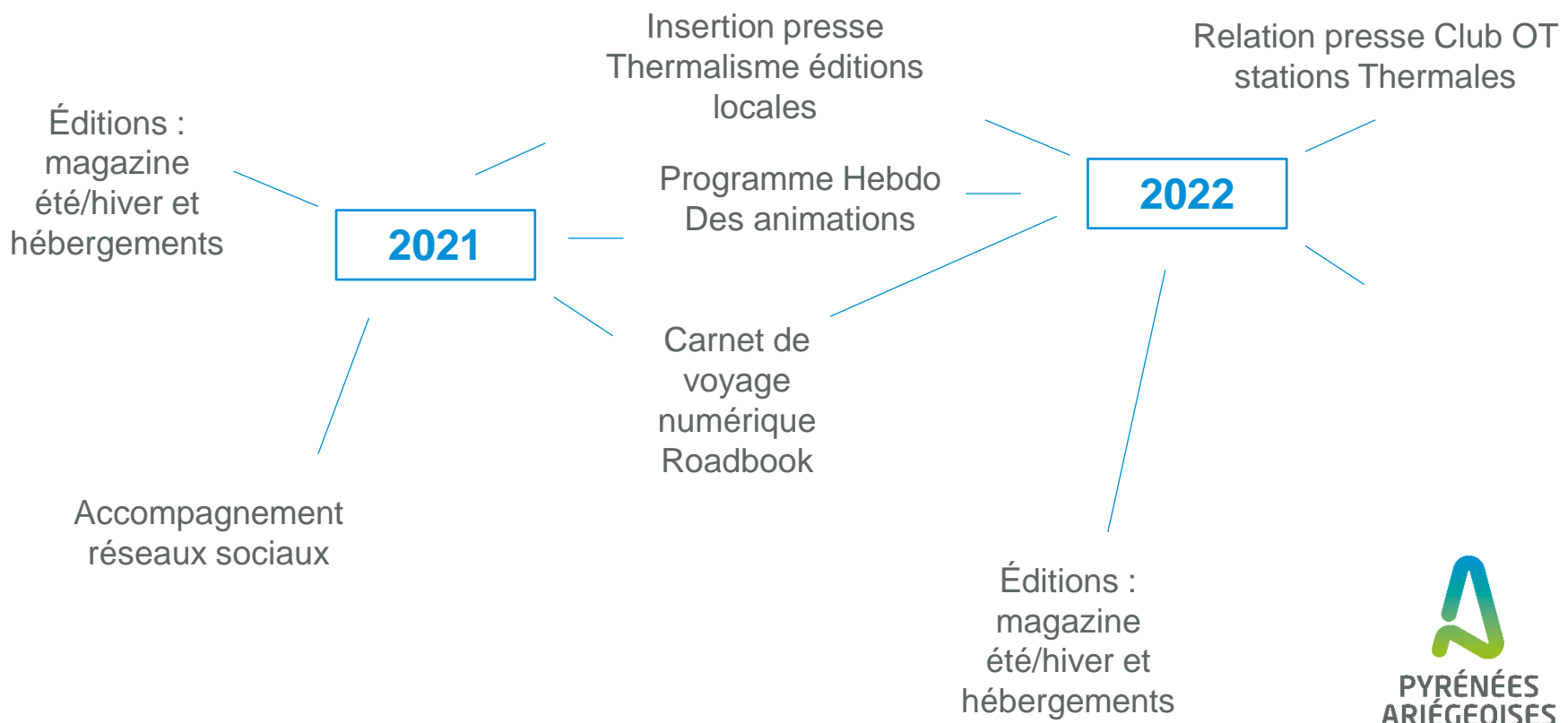
2. Partenariat - Christophe



3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

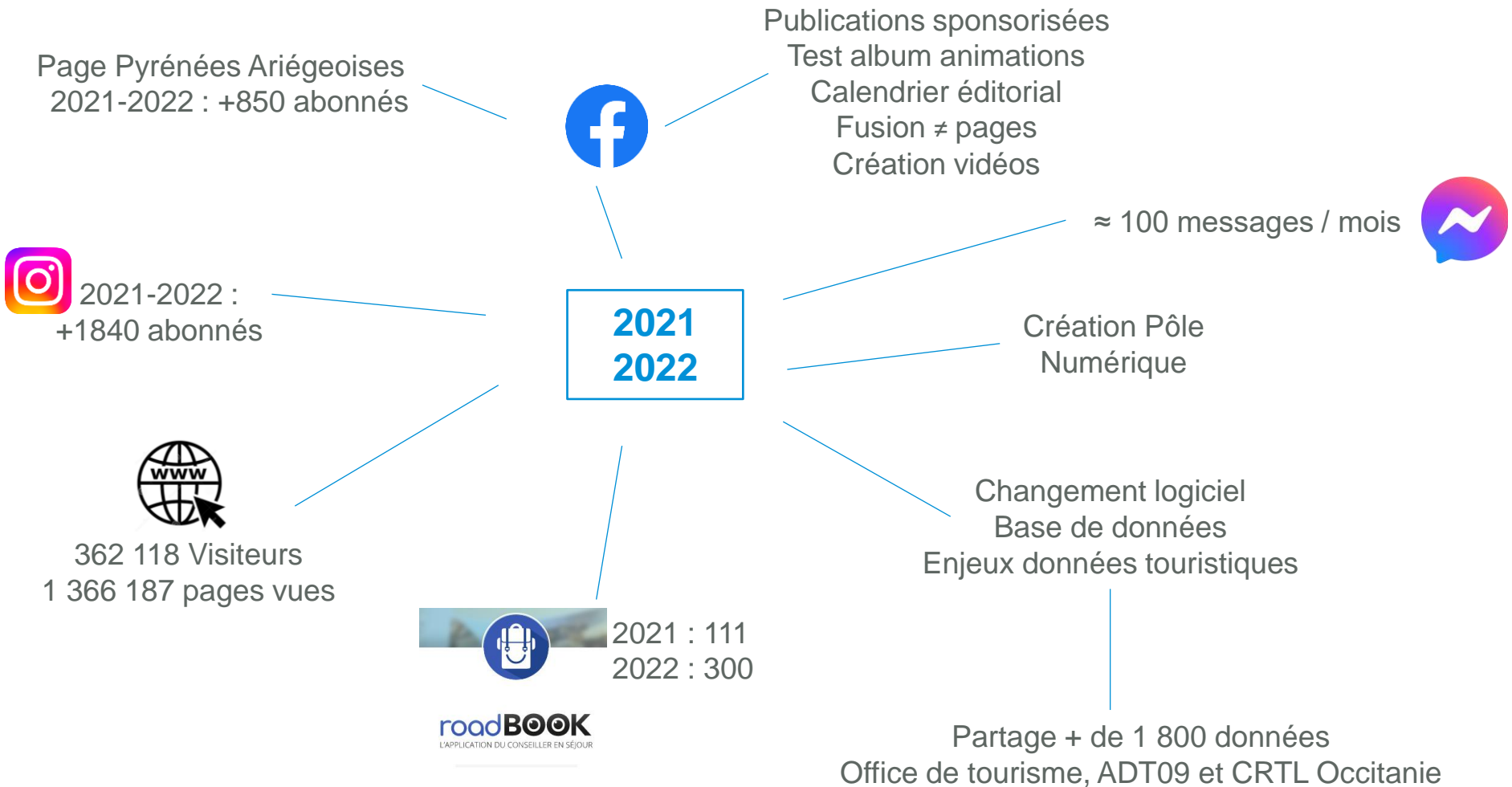
3. Communication - Sylvie

Une promotion qui s'appuie sur les actions de l'ADT09
Une communication office de Tourisme orientée sur le séjour



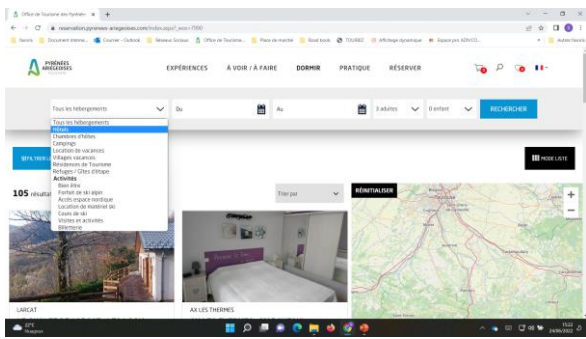
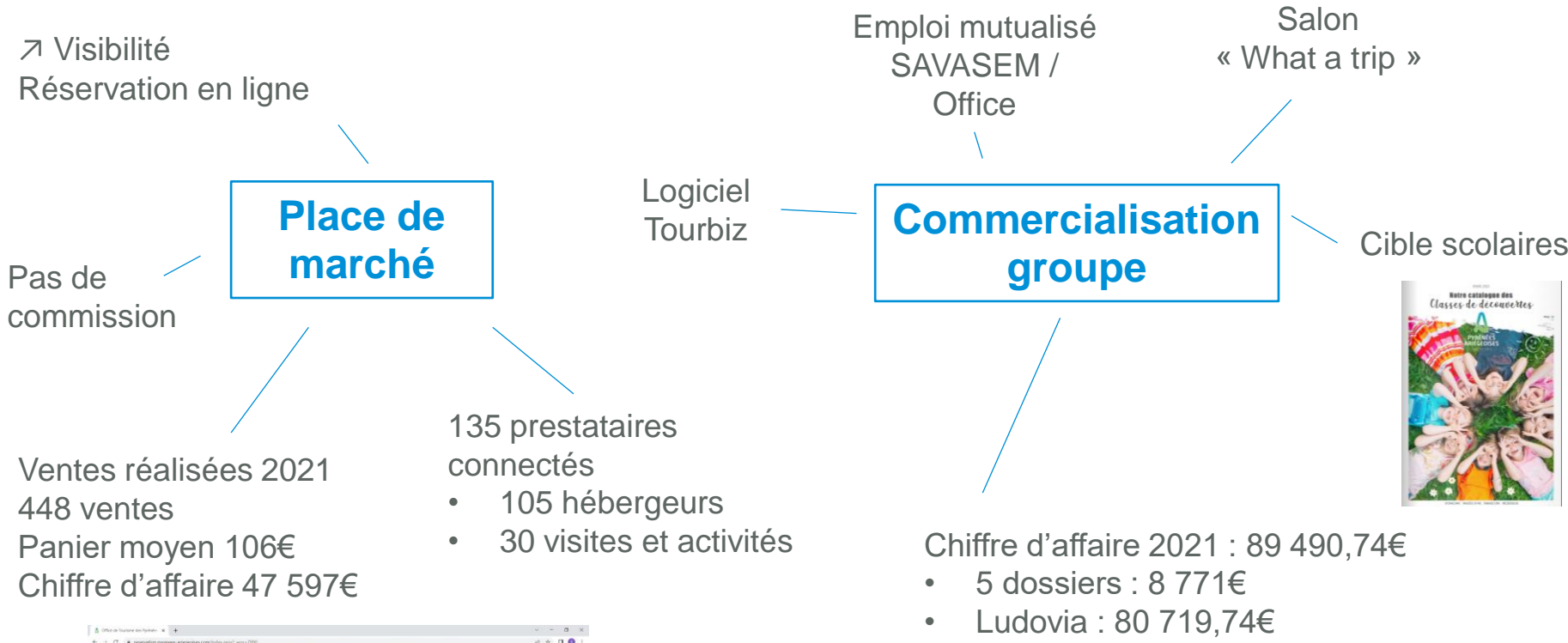
3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

4. Numérique - Isabelle



3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

5. Commercialisation – Sylvia et Giselle



3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

7. Missions spécifiques avec recettes dédiées

Patrimoine

Plus de financement spécifique en 2021, le service de la CCHA est structuré.

Donezan

2021 – 2022, un budget à part permettant la création et mise en avant de l'offre .

Pays de Tarascon

Opération « Deep time » à Lombrives.

Ax-les-Thermes

Rénovation de l'hébergement touristique Atout France.

Luzenac

Visite carrière de talc de Trimouns. Pas de visite en 2021.

3. Compte rendu d'activités 2021 et plan d'actions 2022

8. Administratif – Ressources humaines

2021

- Départ à la retraite de Pascal, Nicole et Hilda - nouveaux coordinateurs
- 23 salariés en 2018 et 19 permanents en 2021 (+ de personnel renforts)
- Pas de chômage partiel à la différence de 2020 - Télétravail : 1 900 heures
- Congés sans solde Sarah – Embauche Remplacement David
- Longue Formation Fabienne à la compta et Agnès M tourisme durable
- Embauche Julien (accompagnement ADAPEI 09)
- Départ Maxime - Embauche Lorda
- Harmonisation des roulements de travail
- Revalorisation de certains postes (évolutions internes)
- Recrutement Technico commercial SAVASEM, (CDD hiver 80% station 20 % OT) : Fanny
- Renfort saison hiver

2022

- Départ Vincent – Embauche Claire
- Départ Fabienne mi-juillet – Patrice en « essai »
- Arrêt maladie Agnès F...
- Départ retraite Maïthé (septembre)

À voter

4. Budget Prévisionnel 2022

FONCTIONNEMENT - RECETTES

	PREVISIONNEL 2022
Subventions CD 09	54 000
Subventions CCPT	167 503
Subventions CCHA	734 072
CCHA spécifiques	6 000
Partenariat adhésion cotisation	60 000
Production touristique (Trimouns inclus)	0
Groupes Ludovia	14 000
Boutique	36 100
Prestation services	3 850
Produits divers	10 434
SOUS - TOTAL	1 085 959€
Report fonds propres de l'exercice précédent	40 523 €
TOTAL	1 126 482 €

4. Budget prévisionnel 2022

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	PREVISIONNEL 2022
Carrière de Talc	0
Projets touristiques	5 640
Social	
Masse salariale	824 450
Services extérieurs	50 170
Frais de Gestion	87 349
Impôts et Taxes	34 810
Achats pour produits en vente	20 000
Communication	73 653
Commercialisation / Salons	7 360
Déplacements Missions/Eductours/Frais	20 350
Divers	2 700
TOTAL	1 126 482 €

À voter

4. Budget prévisionnel 2022

Dépenses investissements	2022
Axe 1 – un maillage de points d'accueil physique à conserver et moderniser <ul style="list-style-type: none">• Réaménagement point info permanent Tarascon• Réaménagement point info permanent Ax• Aménagement des points info saisonniers	26 330 60 450 33 890
Axe 2 – Aller vers un accueil téléphonique unique	Réalisé en 2021
Axe 3 – Moderniser nos formats d'accueil numérique	51 760
Axe 4 – Aller vers une réponse hyper personnalisée permettant le zéro papier	10 500
Axe 5 – Mettre en place un format d'accueil hors les Murs	2 000
Axe 6 – Performer la prescription par les Relais d'Information Touristique	25 500
Total TTC en Euros	210 430

Répartition du montant des investissements

CCHA : 163 130,80€

CCPT : 47 299,20 €

À voter

5. Cotisations 2023

Christophe Jacquart

Commission cotisation

. **Volonté de simplification**
lecture grille cotisation.
4 fourchettes de tarifs / catégorie
variable selon taille structure

Liberté de négociation

Notamment pour les néo-partenaires en cours de saison

Package possible sur la base de son activité principale

Meublé déclaré visité classé ou labellisé

Facilité pour les hébergeurs qui ont le label Ax Qualité confort

5. Cotisations 2023

HEBERGEMENTS

Collège 2

	2023	adhésion	prestations	TOTAL TTC
MEUBLES DE TOURISME				
1 meublé	110	30	80	110
2 à 5 meublés	150	30	120	150
6 à 10 meublés	390	30	360	390
11 meublés et plus	690	30	660	690
Meublés label "Ax Qualité Confort"	30			30
Propriétaires adhérents uniquement		30		30
RESIDENCES DE TOURISME				
< ou = à 30 appartements	560	30	530	560
< ou = à 40 appartements	710	30	680	710
< ou = 50 appartements	860	30	830	860
60 appartements et plus	1010	30	980	1010
CAMPINGS (unité= emplacement et chalet)				
< ou = à 60 unités	190	30	160	190
61 à 200 unités	280	30	250	280
201 à 300 unités	400	30	370	400
301 unités et plus	650	30	620	650
CHAMBRE D HOTES				
1 à 5 chambres	130	30	100	130
HOTELS RESTAURANTS				
1 à 10 chambres	160	30	130	160
11 à 20 chambres	220	30	190	220
21 chambres et plus	290	30	260	290
COLLECTIFS / VILLAGE VACANCES				
< ou = à 80 lits / structure	210	30	180	210
81 à 120 lits / structure	250	30	220	250
121 à 199 lits / structure	350	30	320	350
plus de 200 lits / structure	470	30	440	470
REFUGES GARDES				
	140	30	110	140
AGENCES IMMOBILIERES 7 annonces location saisonnière	430	30	400	430

5. Cotisations 2023

	2023	adhésion	prestations	TOTAL TTC
ACTIVITES				
Collège 1				
PRESTATAIRES ACTIVITES	110	30	80	110
REGROUPEMENT PROS INDEPENDANTS				
de 1 à 10 pros	160	30	130	160
De 11 à 40 pros	260	30	230	260
plus de 41 pros	600	30	570	600
SITES TOURISTIQUES et SITES ACTIVITES ENTREES PAYANTES				
0 à 10 000 entrées	210	30	180	210
10 001 à 20 000 entrées	350	30	320	350
20 001 à 50 000 entrées	510	30	480	510

5. Cotisations 2023

	2023	adhésion	prestations	TOTAL TTC
AUTRES (commerçants, artisans...)				
Collège 3				
COMMERCES ET SERVICES	110	30	80	110
RESTAURANTS BARS	110	30	80	110
TRANSPORT ARTISANS	110	30	80	110
AUTRES ORGANISMES	110	30	80	110
ASSOCIATIONS ET COMITES DES FETES	30	30		30
ASSOCIATIONS GRANDS EVENEMENTIELS	110	30	80	110
MAIRIES	30	30		30
MEMBRES ADHERENTS SYMPATHISANTS, à partir de	30	30		30

5. Cotisations 2023

	2023	adhésion	prestations	TOTAL TTC
MEMBRES DE DROIT				
STATIONS DE SKI ET ESPACES NORDIQUES		30	80 + 0,029 x NB JOURNEES SKI OU ACTIVITES	
SOCIETE THERMALE	idem	30	80 + 0,53 x NB CURISTES	
CASINO	2021	30	845	875
SESTA		30	80 + 0,01 x NB ENTREES	

À voter

6. Questions diverses



Merci
de votre présence et de
votre participation !

Place à la soirée de
lancement saison été
2022 !